

## Stage des étudiants assistants de langue arabe en France 2023-24

Le ministère français de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports met à disposition des étudiants de l'université libanaise des stages en France dans des établissements scolaires, collèges et lycées, qui présentent une section internationale de langue arabe.

Les candidats doivent :

- ✓ avoir entre 20 et 25 ans au moment de leur arrivée en France ;
- ✓ être inscrit en L3 ou M2, dans une des facultés suivantes : Langue et littérature arabes, Traduction, Histoire, Géographie ;
- ✓ avoir un excellent niveau académique (attestation de leur classement requise) ;
- ✓ posséder une bonne connaissance de la langue française (niveau minimum B1 sur l'échelle du *Cadre européen commun de références pour les langues*).

Les candidats retenus seront affectés pour une période de 7 mois allant du 1er octobre 2023 au 30 avril 2024. Ils effectueront un service hebdomadaire de 12 heures auprès du professeur d'arabe de l'établissement et de ses élèves, pour la mise en place d'activités pédagogiques en classe et projets liés à la langue et la culture arabes.

Ils percevront un salaire brut mensuel de 800 € net, le logement étant à leur charge. Pour cette raison, seules les candidatures d'étudiant(e)s célibataires et sans enfant seront prises en compte. Le billet d'avion sera pris en charge par l'ambassade de France.

Les candidatures doivent parvenir à l'adresse suivante [dri@ul.edu.lb](mailto:dri@ul.edu.lb) en mentionnant dans le sujet du mail : candidature pour assistants de langue arabe en France 2023-24. La date limite d'envoi des candidatures est le 12 février 2023.

Les candidats présélectionnés seront convoqués à un entretien, à l'Institut français du Liban ou en visioconférence.

Le dossier de candidature doit comporter :

- Une lettre de motivation
- Une copie de la carte d'identité ou du passeport
- Une attestation d'inscription de l'année en cours (22-23)
- Une attestation de réussite et relevé de notes pour l'année 21-22 (classement souhaité)
- Un certificat ou attestation en langue française (Delf ou autre)